



219, avenue du Bois-Franc  
Gatineau (Québec) J9J 2V3

École  
de la Forêt

---

**Conseil d'établissement**

**École de la Forêt**

Séance ordinaire

**Le mardi 7 octobre 2025 à 18 h 30**

**Procès-verbal**

**Présences:** Maria Hachem, Anouk Bédard, Kim Marquis, Danielle Saint-Jean, Cindy Lesage-Pelletier, Moustapha Mbaye, Jean-François Chapman, Roxanne Renaud-Coderre, Véronique Chénard-Thériault, Nathaniel Fisk, Myriam Ouadahi

**Absences:** Nadine Desrochers, Mélanie Labelle

**1. Accueil, prise de présences et vérification du quorum**

La rencontre débute à 18 h 30. Les membres Conseil d'établissement (CÉ) 2025-2026 se présentent à tour de rôle.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

La Directrice présente l'ordre du jour et note quelques modifications mineures à la version préalablement envoyée par courriel.

Proposée par Cindy Lesage-Pelletier et appuyée par Moustapha Mbaye

**CE20251007-01      Adoptée à l'unanimité**

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2025

Aucune modification n'est demandée.

Proposée par Cindy Lesage-Pelletier et appuyée par Moustapha Mbaye

**CE20251007-02      Adoptée à l'unanimité**

3.2. Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2025

Aucune modification n'est demandée.

Proposée par Cindy Lesage-Pelletier et appuyée par Moustapha Mbaye

**CE20251007-03      Adoptée à l'unanimité**

#### **4. Suivis au procès-verbal du 9 septembre 2025**

- Le Fonds à destination spéciale sera discuté au point 6.12. La Directrice explique aux membres qu'une mise à jour sera faite à chaque rencontre.

#### **5. Intervention(s)**

##### **5.1. Interventions du public**

Aucune intervention.

##### **5.2. Mot des membres de la communauté**

Aucun membre de la communauté ne siège au CÉ cette année.

##### **5.3. Mot de la représentante de l'OPP**

- L'OPP a tenu sa première réunion de l'année le 24 septembre 2025.
- Roxanne Renaud-Coderre a été élue présidente de l'OPP et Marie-Ève Méthot assurera le rôle de secrétaire
- Le défi « *Je suis capable!* » de notre partenaire Mo- Bio de la Ville de Gatineau aura lieu le 8 octobre 2025. La Directrice remercie les parents qui se sont portés volontaires pour venir distribuer des macarons aux élèves qui relèveront le défi.
- Halloween : L'OPP et les parents bénévoles décoreront le corridor de l'école (devant la salle polyvalente) le 15 octobre 2025 à 18 h. La thématique choisie pour cette année est « Un monde imaginaire ».
- Le comité bibliothèque de l'école est à la recherche de bénévoles pour maintenir l'ordre des livres dans ses rayons.
- L'OPP a aussi fait un retour sur le BBQ de fin d'année et le problème électronique qui a occasionné un manque de hot dogs. La Directrice remercie les parents et les bénévoles pour leur attitude positive et leur patience. Aucune plainte n'a été reçue.
- L'OPP s'interroge sur la possibilité d'envoyer un courriel à tous les parents de l'école afin de recueillir les noms de ceux qui souhaiteraient offrir de leur temps sans toutefois assister aux rencontres de l'OPP. Ainsi, une liste de bénévoles pourrait être dressée et utilisée lorsqu'un besoin se présente.

##### **5.4. Représentante au Comité EHDAA**

- Véronique Chénard-Thériault explique aux membres ce qu'est le Comité de soutien aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), qui est d'ailleurs en cours de changement de nom.
  - Quatre rencontres auront lieu au cours de l'année 2025-2026.
  - Le site Web du CSSPO comporte une section où se trouvent les ressources et outils du Comité EHDAA que la représentante invite les membres à aller consulter.
  - Elle encourage également les membres et parents à partager les bons coups de l'école pour venir en aide aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour qu'elle puisse les partager avec les membres du Comité.

## 6. Propositions

### 6.1 Élections au Conseil d'établissement

- **Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections**

Les membres du CÉ nomment Isabelle Lowe et Nathaniel Fisk présidente et secrétaire d'élections, respectivement.

Proposée par Jean-François Chapman et appuyée par Roxanne Renaud-Coderre

**CE20251007-04      Adoptée à l'unanimité**

- **Nomination d'un scrutateur**

Nathaniel Fisk agira à titre de scrutateur d'élections, au besoin.

Proposée par Maria Hachem et appuyée par Moustapha Mbaye

**CE20251007-05      Adoptée à l'unanimité**

- **Procédure pour la mise en candidature**

Isabelle Lowe explique aux membres le processus qui sera suivi pour élire le ou la président(e) et le ou la vice-président(e) du Conseil d'établissement 2025-2026.

- **Nomination d'un Président**

Cindy Lesage-Pelletier soumet sa candidature au poste de Présidente du Conseil d'établissement et explique ses motivations. Roxanne Renaud-Coderre propose également la candidature de Mme Lesage-Pelletier. Cindy Lesage-Pelletier est élue par acclamation.

- **Nomination d'un Vice-Président**

Jean-François Chapman soumet sa candidature à la vice-présidence du Conseil d'établissement et explique ses motivations. Roxanne Renaud-Coderre propose également la candidature de M. Chapman. Jean-François Chapman est élu par acclamation.

- **Nomination d'un secrétaire**

Nadia Gervais accepte d'occuper le poste de secrétaire du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

### 6.2 Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement 2025-2026

La Présidente nouvellement élue présente le calendrier des rencontres. Aucune question ni commentaire de la part des membres.

Proposée par Anouk Bédard et appuyée par Kim Marquis

**CE20251007-06      Adoptée à l'unanimité**

### 6.3 Règles de régie interne 2025-2026

La Directrice fait un survol des modifications apportées aux règles de régie interne et met l'accent sur certains points, dont l'importance de la collaboration. Elle interroge les membres sur la pertinence d'ajouter des règles pour régir les absences au sein du Conseil d'établissement.

Les membres et la Directrice discutent des modalités de cette nouvelle règle. Il est décidé qu'un avertissement sera émis par la Présidente à la suite de deux absences non annoncées. S'en suivra ensuite une discussion entre la Présidente du CÉ, la Directrice de l'école et le membre, au besoin, toujours dans un climat d'ouverture et de collaboration. Cette nouvelle règle sera ajoutée aux Règles de régie interne 2025-2026.

La Présidente rappelle aux membres que les discussions du CÉ ne sont publiques que lorsque le procès-verbal est publié sur le site Web de l'école.

Proposée par Anouk Bédard et appuyée par Kim Marquis

**CE20251007-07      Adoptée à l'unanimité**

### 6.4 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement 2025-2026

Le budget de fonctionnement du CÉ a diminué et sera de 250\$ cette année.

Proposée par Jean-François Chapman et appuyée par Moustapha Mbaye

**CE20251007-08      Adoptée à l'unanimité**

### 6.5 Plan de lutte contre la violence, l'intimidation et la radicalisation

La Directrice présente la nouvelle version du *Plan de lutte contre la violence, l'intimidation et la radicalisation*. Elle explique que les élèves de la 3e à la 6e années répondent à un questionnaire aux deux ans et que les résultats obtenus appuient toutes les orientations. Elle nomme également les actions prises par l'équipe-école pour lutter contre la violence, l'intimidation et la radicalisation. La Directrice précise que le *Plan de lutte contre la violence, l'intimidation et la radicalisation* sera partagé avec les parents dès son adoption et se retrouvera également sur la page web de l'école de la Forêt.

Proposée par Maria Hachem et appuyée par Anouk Bédard

**CE20251007-09      Adoptée à l'unanimité**

### 6.6 Normes et modalités 2025-2026

Mme Lowe survole le document et s'attarde sur certains points importants, notamment l'ajout d'une épreuve obligatoire pour les élèves de 2e année des écoles du CSSPO. Aucune question ni commentaire des membres.

Proposée par Maria Hachem et appuyée par Moustapha Mbaye

**CE20251007-10      Adoptée à l'unanimité**

### 6.7 Contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

La Directrice présente les grandes lignes du document aux membres. Elle explique que les exemptions ne sont plus permises quant à l'information enseignée en salle de classe. Ce point sera discuté plus en détail lors d'une prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

#### 6.8 Activités parascolaires – *Dimension Sportive et Culturelle* automne 2025

La Directrice rappelle l'obligation ministérielle pour l'école de varier le plus possible les activités offertes aux familles en 6 familles. Elle explique que l'équipe-école rencontre cependant certains défis en lien avec les ressources disponibles (locaux, personnel) et qu'une sensibilité particulière est apportée quant aux coûts demandés aux parents. Mme Lowe répond aux questions des membres et souligne qu'aucune plainte de parent n'a été reçue quant à l'offre de l'automne 2025.

Proposée par Roxanne Renaud-Coderre et appuyée par Kim Marquis

**CE20251007-11**      **Adoptée à l'unanimité**

#### 6.9 Activités parascolaires par les spécialistes d'éducation physique et à la santé

La Directrice présente les activités parascolaires prévues pour l'année scolaire 2025-2026. Elle répond aux questions des membres et leur explique entre autres que les enseignants seront rémunérés en fonction de leur expertise.

Proposée par Kim Marquis et appuyée par Anouk Bédard

**CE20251007-12**      **Adoptée à l'unanimité**

#### 6.10 Déplacements aux abords de l'école pour des activités groupes-classes (ex. Parc)

La Présidente explique aux membres qu'à chaque début d'année, le CÉ approuve les déplacements dans le quartier afin que les enseignants soient autorisés à circuler avec leurs élèves dans les rues avoisinant l'école pour visiter la forêt Boucher ou un parc, par exemple.

Proposée par Jean-François Chapman et appuyée par Myriam Ouadahi

**CE20251007-13**      **Adoptée à l'unanimité**

#### 6.11 Sorties parascolaires

La Directrice présente le calendrier des sorties et activités prévues pour tous les niveaux jusqu'en juin 2026 en précise que ce qui est planifié demeure sujet à changements.

Proposée par Myriam Ouadahi et appuyée par Kim Marquis

**CE20251007-14**      **Adoptée à l'unanimité**

#### 6.12 Campagne de financement des Dîners pizza Bloc I

- La Directrice explique aux membres que les dîners pizza sont la seule campagne de financement de l'École de la Forêt.

- Les fonds nécessaires pour la réparation de la clôture proviennent du CSSPO. Cette dépense est traitée comme une urgence dont le Directeur des ressources matérielles est au courant.
- Mme Lowe remercie Nadine Desrochers pour les suivis effectués quant à l'entretien du terrain synthétique.
- On déplore plusieurs actes de vandalisme dans la cour d'école, notamment au matériel de la classe nature. La Directrice invite les membres de la communauté à signaler tout incident au Service de police de la Ville de Gatineau. Des caméras de sécurité pourraient être installées.
- L'argent amassé au Bloc I des dîners pizza sera utilisé pour développer la cour d'école et bonifier l'offre aux élèves. Des suggestions de parents ont été reçues en ce sens. Des consultations auprès du personnel ont lieu et le partage d'idées se fait de façon ouverte et continue.
- L'utilisation des fonds qui seront récoltés au Bloc II sera discutée ultérieurement.

Proposée par Moustapha Mbaye et appuyée par Roxanne Renaud-Coderre

**CE20251007-15      Adoptée à l'unanimité**

#### 6.13 Vente de chandails à l'effigie de l'École de la Forêt

La Directrice rappelle aux membres que la vente de chandails n'est pas une campagne de financement, mais bien une initiative pour développer le sentiment d'appartenance envers l'école. Aucun profit n'est fait par l'école grâce à cette activité. La même plateforme et le même fournisseur que les années passées ont été utilisés.

Proposée par Jean-François Chapman et appuyée par Kim Marquis

**CE20251007-16      Adoptée à l'unanimité**

### 7. Informations

#### 7.1 Correspondance

- Offre d'un spectacle de drones: La possibilité sera analysée et rediscutée lors d'une prochaine rencontre.

#### 7.2 Projets éducatifs 2023-2027

Mme Lowe invite les membres du CÉ à prendre connaissance du Projet éducatif 2023-2027 avant la prochaine rencontre puisque ce document est à la base des décisions prises par le Conseil d'établissement. Des chiffres plus précis seront présentés aux membres ultérieurement.

#### 7.3 Fonds à destination spéciale

Ce sujet a été abordé au point 6.12.

#### 7.4 Défi "Je suis capable!" de Mo-bio et la Ville de Gatineau

- En partenariat avec la Ville de Gatineau, l'École de la Forêt relèvera le défi "Je suis capable!" le 8 octobre 2025. Organisé par Mo-bio, l'équipe de direction et l'OPP, cet événement met au défi les enfants de se rendre à l'école avec un moyen de transport actif (marche, vélo, trottinette).
- La Directrice note les grands défis de l'école, notamment la gestion du stationnement, les embouteillages, les virages en U et le syndrome de la porte (vouloir être le plus près de la porte possible. Terminologie utilisée par le Service de police de la Ville de Gatineau)
- La Directrice en profite pour remercier les brigadiers juvéniles et adultes et les participants au défi Mo-bio. Elle encourage les familles à utiliser plus souvent un mode de transport actif pour se rendre à l'école.
- La promesse des brigadiers aura lieu prochainement.

## 7.5 Formation obligatoire pour les membres du CÉ

La Présidente explique aux membres qu'ils doivent suivre une formation obligatoire et leur demande de l'aviser lorsque ce sera complété, si possible d'ici la fin novembre. Le lien à la formation sera envoyé aux membres par courriel.

## 8. Rapports

### 8.1. Présidence

La Présidente nouvellement élue remercie les membres pour leur confiance.

### 8.2. Direction

- Mme Lowe remercie les familles et l'équipe-école pour une belle rentrée scolaire toute en douceur et en sécurité. L'horaire à deux vagues a été gagnant encore cette année.
- L'arrivée de la classe des Caméléons permet des échanges et expériences enrichissantes pour le personnel et tous les élèves de l'école.
- Les certificats de mérite sont de retour en plus d'une nouveauté cette année, les «Certificats coup de cœur», qui seront attribués chaque mois à un élève par niveau pour un accomplissement hors de l'ordinaire.
- Le Code de vie a été partagé avec les familles et contribuera à un climat sain et sécuritaire tout au long de l'année scolaire.
- L'équipe-école est complète. La Directrice remercie tous les membres de son équipe d'avoir choisi de travailler à l'École de la Forêt.
- Le Service de garde a dû procéder à plusieurs embauches, mais les manques sont malheureusement encore nombreux.

### 8.3. Enseignants et professionnel

- L'année scolaire est déjà bien entamée, la première rencontre entre les enseignants et les parents fut fort appréciée.
- Les enseignantes remercient les parents pour leur présence et leur participation, ainsi que pour l'achat du matériel scolaire qui leur a permis de bien débuter l'année.

- Les enseignantes remercient également les parents bénévoles présents lors de la journée des photos scolaires.
- Les enseignantes questionnent la Directrice et les membres du CÉ quant au processus d'appel d'offres pour le fournisseur de photos scolaires et partagent leur rétroaction au déroulement de la journée. La Présidente résume le processus d'appel d'offres qui a eu lieu au printemps 2025 et survole les critères que la compagnie devra respecter pour garder son contrat avec l'école.

#### 8.4. Personnel de soutien

Aucun représentant du personnel de soutien n'est présent.

#### 8.5. Représentant au Comité de parents

Ce point sera discuté lors de la prochaine rencontre, à la suite de la rencontre du Comité de parents.

### 9. Varia

- Aucun point

### 10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 34. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 11 novembre à 18 h 30, au laboratoire créatif de l'École de la Forêt.

Proposée par Jean-François Chapman et appuyée par Anouk Bédard.

**CE20251007-17      Adoptée à l'unanimité**

---

**Mme Cindy Lesage-Pelletier**

Présidente

---

**Mme Isabelle Lowe**

Directrice